

# DESS de droit de la bioéthique

Faculté de droit de Paris-Saint-Maur, Université de Paris XII

## Responsable

G. Teboul, professeur des universités (Paris XII)

## Cursus pré requis

Les candidats doivent être titulaires d'une maîtrise de droit (ou ancienne licence), ou bien d'un diplôme jugé équivalent, français ou étranger. D'autre part, il peut être procédé à la validation des acquis de l'expérience après étude du dossier.

## Candidatures

Retrait des dossiers : en juin (chaque année).

Dépôt des dossiers : mi juillet (chaque année).

Deuxième session organisée début septembre si places disponibles.

Début des enseignements première quinzaine d'octobre.

## Renseignements administratifs

M<sup>lle</sup> Nathalie Barbe  
Faculté de droit de Paris-Saint-Maur  
58, avenue Didier  
94214 La Varenne-St-Hilaire Cedex  
Téléphone : 01 49 76 80 10  
Télécopie : 01 49 76 80 76  
Mél : [barbe@univ-paris12.fr](mailto:barbe@univ-paris12.fr)

## Objectifs

Former des juristes spécialisés en matière de bioéthique afin de favoriser les possibilités d'insertion et de promotion dans les professions et les entreprises au sein desquelles une connaissance approfondie des règles du droit de la bioéthique est nécessaire : cabinets d'avocats, secteur des biotechnologies, organisations internationales et européennes. Il s'agit d'un secteur professionnel particulièrement neuf, qui ouvre des perspectives d'embauche. La formation tient compte de la place importante que tient la multidisciplinarité (sciences, médecine, droit, etc.), voire la transdisciplinarité, dans le domaine de la bioéthique.

## Contenu pédagogique

Cinq cours, six séminaires et un enseignement de langue anglaise doivent être obligatoirement suivis correspondant à 305 heures de formation.

- Droit international de la bioéthique (cours)
- Droit communautaire de la bioéthique (cours et séminaire)
- Droit privé de la bioéthique (cours et séminaire)
- Droit public interne de la santé et bioéthique (cours et séminaire)
- Libertés publiques et droits fondamentaux (cours)
- Droit interne de la bioéthique : recherche et médecine clinique (séminaire)
- Biotechnologies et droit de la bioéthique (séminaire)
- Enjeux contemporains du droit de la bioéthique (séminaire).

Deux enseignements facultatifs (deuxième langue vivante et informatique juridique) sont proposés aux étudiants.

Un stage professionnel doit être effectué par tous les étudiants : il donne lieu à la rédaction d'un rapport de stage. Il se déroule sur une période de sept semaines et peut être entrepris à n'importe quel moment de l'année universitaire, pendant ou après la fin des enseignements. Il vise à familiariser l'étudiant avec son futur milieu professionnel et constitue une expérience, utile à la recherche d'un premier emploi. Les candidats au diplôme qui exercent déjà une profession en rapport avec la bioéthique ont la possibilité de faire leur stage dans leur entreprise.

## Équipe pédagogique

L'équipe pédagogique comprend des professeurs et des maîtres de conférences des universités.

- S. Boussard, maître de conférences (Paris XII)
- F. Cassin, maître de conférences (Paris XII)
- F. Chabas, professeur (Paris XII)
- F. Gisserot, professeur (Versailles – Saint Quentin)
- S. Hennette-Vauchez, professeur (Paris XII)
- J.-C. Rocher, maître de conférences (Paris XII)
- C. Polissard, maître de conférences (Paris XII)
- G. Teboul, professeur (Paris XII)

Des intervenants extérieurs participent aussi aux enseignements. Sont intervenus lors des deux dernières années universitaires :

- G. Huber, docteur en psychopathologie clinique (2001-2002)
- C. Huriet, directeur de l'Institut Curie (Paris), ancien sénateur (2001-2002)
- S. Manuel, docteur en médecine, cardiologue (2000-2002)
- J. Michaud, président honoraire du Comité directeur de bioéthique du Conseil de l'Europe (2000-2001)
- J. Moreau, professeur des universités (Paris II – Panthéon-Assas) (2001-2002)
- A.-L. Morin, juriste à l'Association française contre les myopathies (A. F. M.) (2000-2002)
- F. Schenfield, Human Fertilization and Embryology Authority (Royaume-Uni) (2000-2002)
- C. Sureau, président honoraire de l'Académie nationale de médecine (2000-2001)
- F. Touraine-Moulin, biologiste des hôpitaux (Lyon) (2000-2002)